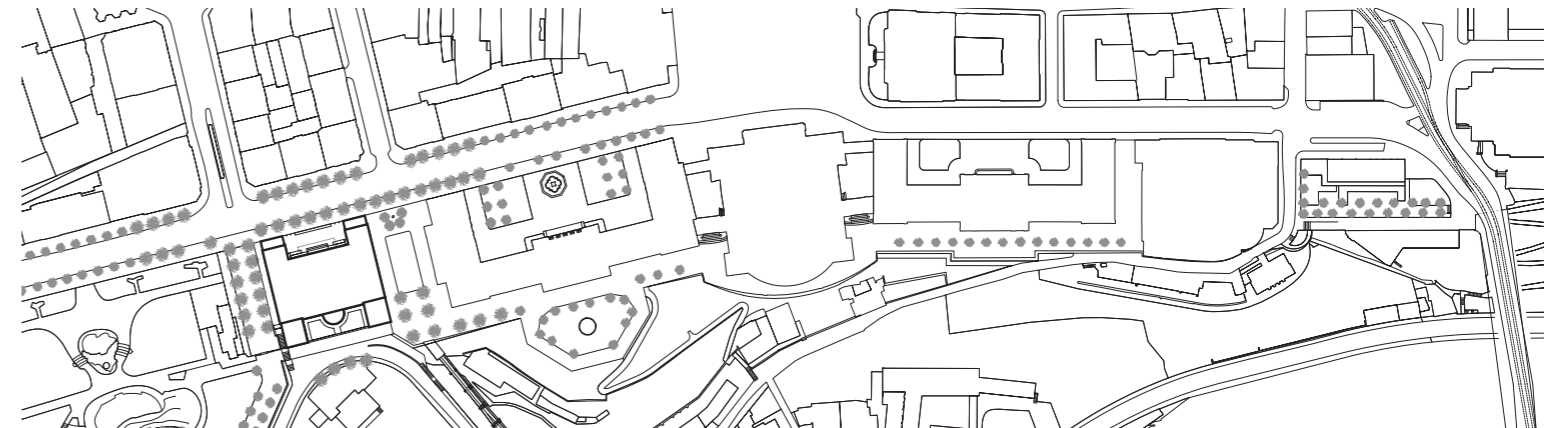




Bâtiment gouvernemental 06.08

Berne, Bundesgasse 3 Rénovation totale du Bernerhof



Maitre de l'ouvrage	Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, Berne	
Utilisateur	Secrétariat général du DFF, Administration fédérale des finances, Berne	
Architecte/planificateur général	Architektengemeinschaft Flury Rudolf Graf Stampfli Jenni, Soleure	
Décoration	Colorimétrie des espaces intérieurs Jean Pfaff, Ventallo, Espagne	
Spécialistes	Ingénieur civil	WAM Partner, Berne
	Electricité	Bering, Berne
	Eclairage	Beleuchtung Ch. Keller Design, Saint-Gall
	Chauffage/ventilation/climatisation	Sanitär Roschi + Partner, Ittigen
	Physique du bâtiment	Zimmermann + Leuthe, Aetigkofen
	Acoustique	MBJ, Kirchberg
	Architecte paysagiste	david & von arx, Soleure
Photographies	H. Helfenstein, Zurich, A. Gempeler, Berne	
Bâtiment	Surface des planchers (SIA 416)	12 802 m ²
	Volume bâti (SIA 116)	49 335 m ³

Projet

L'ancien hôtel « Bernerhof » (édifié en 1856 par Friedrich Studer, puis agrandi et transformé en 1907 par Emil Vogt) offrit une excellente base de départ pour la rénovation de la zone administrative et l'intégration des zones réservées à la représentation et aux manifestations au rez-de-chaussée.

Par le biais de dissociations, de restitutions et d'ajouts, basés sur la structure spatiale existante, le bâtiment put être complété sans problèmes particuliers. Les anciens salons fortement transformés au rez-de-chaussée furent réhabilités.

Afin de créer une salle de banquet réservée aux visites officielles, une adaptation de la structure spatiale et statique de l'aile est analogue à celle déjà réalisée dans l'aile ouest en 1907 en vue de la création de la salle des lustres fut entreprise. Les espaces représentatifs ordonnés selon une enfilade typique autour du hall créent un cadre adapté aux divers types de manifestation.

L'insertion des deux nouvelles cages d'escalier et les couloirs continus permirent une clarification des distributions horizontales et verticales, ainsi que leur dissociation du vide central bénéficiant d'un éclairage zénithal.

Ce dernier laisse dorénavant pénétrer la lumière du jour dans le bâtiment sur quatre niveaux et est devenu un lieu de rencontre et d'accueil des visiteurs du Département des finances et du Conseiller d'Etat qui le dirige. Le jour zénithal protégeant le vide intérieur est intégré à une cour intérieure centrale située dans les combles, qui sert de terrasse à la cafétéria.

La nouvelle subdivision des bureaux à tous les étages et l'occupation des combles permirent une optimisation du nombre de places de travail en rapport avec les salles de réunion et les infrastructures qui les complètent. Comme pendant de la cour végétalisée paisible réaménagée au sud, la cour d'honneur nouvellement créée, avec la nouvelle cage d'escalier et le nouvel auvent, est revalorisée et offre dorénavant une entrée spacieuse digne du bâtiment.

En raison de la rénovation des installations techniques, de la réhabilitation et de la remise en état des façades et de la couverture, le bâtiment répond dorénavant aux exigences

actuelles et futures d'un bâtiment administratif multifonctionnel destiné à servir de siège de département, ainsi qu'à celles en matière de représentativité.

La partie réservée à l'administration offre dorénavant, sur cinq étages et trois sous-sols, environ 260 places de travail complétées par des salles de réunion et une cafétéria dans les combles. Les locaux réservés au Conseiller fédéral en charge des finances et la zone de réception dans le vide central bénéficiant d'un éclairage zénithal sont situés au premier étage. Les anciens salons de l'hôtel au rez-de-chaussée, avec le hall central, la salle des lustres, un petit et quatre grands salons, ainsi que la nouvelle salle de banquet servent dorénavant à l'accueil des manifestations de représentation de la Confédération (visites de chefs d'Etats, réunion de travail), d'une part, et d'autre part à celui de l'administration en tant que locaux de réunion et pour ses propres manifestations. La zone de représentation peut dès lors, en fonction des besoins, être totalement séparée de la partie réservée à l'administration.

Coûts CHF

1 Travaux préparatoires	3 016 000	21 Gros œuvre 1	7 147 000	Coût de construction selon SIA 416	
2 Bâtiment	28 340 000	22 Gros œuvre 2	2 696 000		CFC 2/m ³ VB
3 Equipements d'exploitation	430 000	23 Installations électriques	4 169 000	CFC 2/m ² SP	106 930
4 Aménagements extérieurs	120 000	24 CVC/TMCR	2 394 000		
5 Frais secondaires	7 817 000	25 Installations sanitaires	758 000	Indice des prix de construction,	
9 Ameublement et décoration	2 057 000	26 Installations de transport	304 000	espace Mittelland	
Montant total de l'investissement	41 780 000	27 Aménagements intérieurs 1	5 200 000	Base octobre 2002	100.0
		28 Aménagements intérieurs 2	5 672 000	Indice avril 2005	110.9

Délais

Concours de projet	2001	Projet de construction et devis estimatif	2002-03	Durée du chantier	14 mois
		Réalisation	2004-05		



Bernerhof

Palais fédéral ouest

Bâtiment du Parlement

Palais fédéral est

Hôtel Bellevue



Elévation sud



Salle de banquet



Hall



Salon principal



Enfilade sud



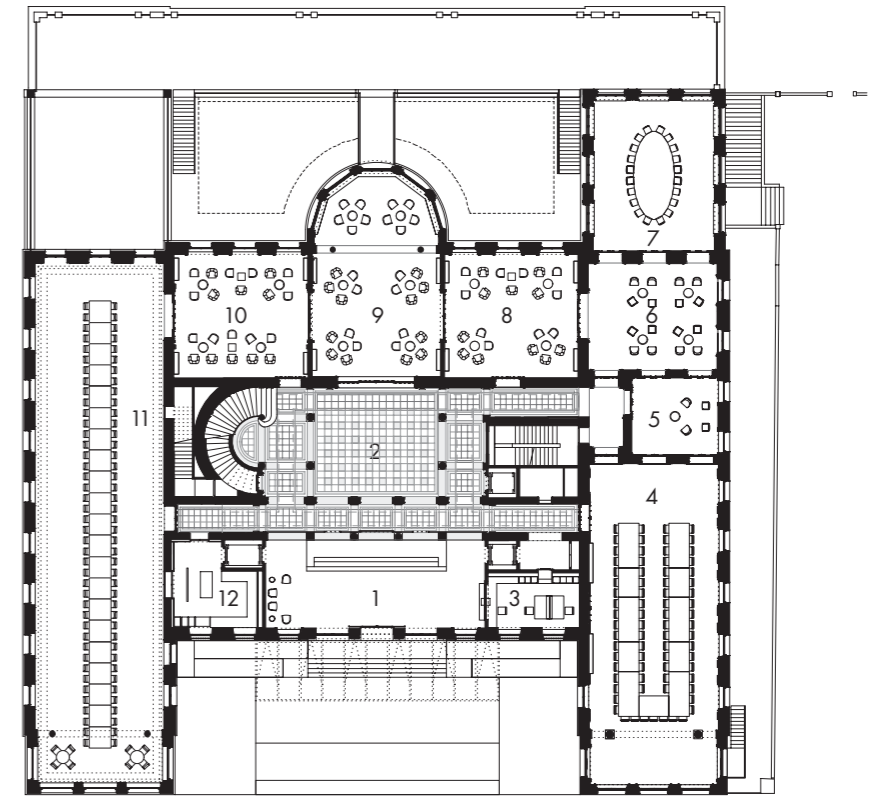
Salle des lustres



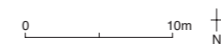
Vide central bénéficiant d'un éclairage zénithal



Vide central bénéficiant d'un éclairage zénithal



Rez-de-chaussée



- 1 Vestibule
- 2 Hall
- 3 Loge
- 4 Salle des lustres
- 5 Petit salon
- 6 Antichambre
- 7 Salon principal
- 8 Salon 1
- 9 Salon 2
- 10 Salon 3
- 11 Salle de banquet
- 12 Office
- 13 Vide central bénéficiant d'un éclairage zénithal



Coupe transversale

